

Plan d'action en développement durable 2025-2030 Fiche synthèse

Le Cégep de Rosemont est fier de s'engager dans une démarche intégrée de développement durable (DD) s'échelonnant de 2025 à 2030, et de contribuer à la transition socio-écologique de la société québécoise.

Stratégie globale



Intégrer les principes de développement durable à la culture organisationnelle du Cégep, de manière à agir concrètement et activement dans la transition socio-écologique de la communauté rosemontoise.

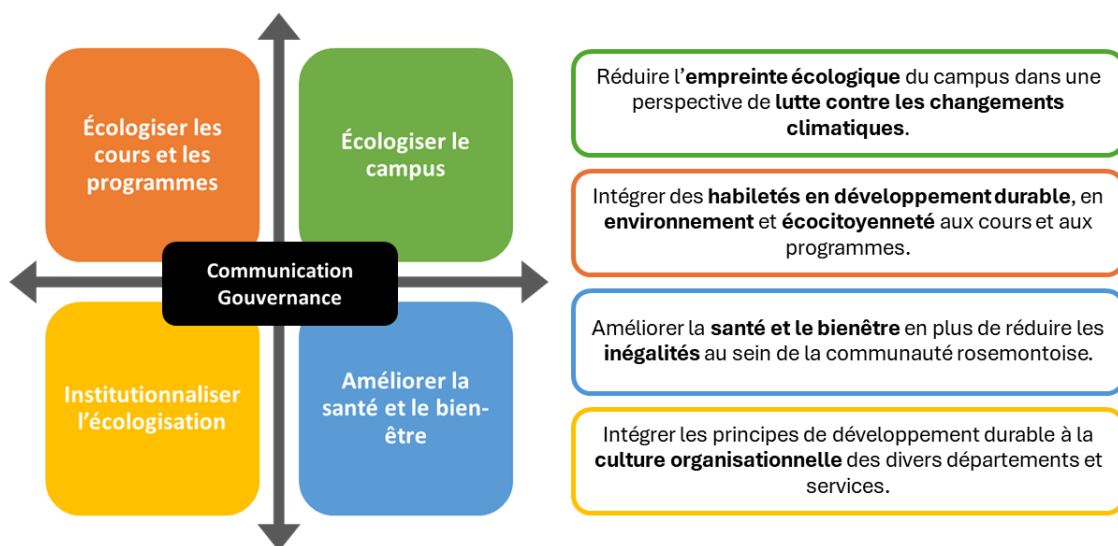
Objectif global



Réduire graduellement l'impact social et environnemental de nos activités et ce, en implantant des projets phares et centrés sur les besoins de la communauté rosemontoise.

Cette démarche est accompagnée d'un plan d'action, ainsi que d'un plan de communication, articulés autour de quatre grandes orientations. Celles-ci s'expriment sous l'angle de 14 axes d'intervention, alimentés par 26 objectifs durables personnalisés aux besoins du Cégep de Rosemont. Nécessairement, plusieurs actions seront mises en place pour atteindre ces objectifs au cours des cinq prochaines années, de 2025 à 2030. Ces actions seront sélectionnées annuellement, selon la capacité des équipes d'intervention au moment donné ainsi que selon le niveau d'avancement général de la démarche de DD.

Grandes orientations et principes directeurs vers la durabilité



Écologiser le campus

Bonnes pratiques visant à réduire l'impact des activités rosemontoises sur l'environnement.



Ci-dessous les six axes d'intervention et les 12 objectifs durables à atteindre pour assurer une gestion durable du campus et une contribution à la lutte contre les changements climatiques d'ici 2030.

Matières résiduelles et 4RVE	1. Refuser et réduire à la source notre consommation et production de déchets 2. Optimiser la réutilisation, le recyclage et la valorisation 3. Réduire et optimiser les processus d'élimination des résidus ultimes
Approvisionnement responsable	4. Intégrer des critères écoresponsables au processus d'approvisionnement
Bâtiments et aménagements durables	5. Réduire les consommations d'énergies et d'eaux 6. Augmenter les aménagements durables 7. Préserver la biodiversité locale
Mobilité durable	8. Réduire l'impact des déplacements professionnels et domicile-cégep 9. Optimiser la logistique des transports de marchandise
Alimentation durable	10. Renforcer l'offre alimentaire durable 11. Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires
Action climatique	12. Réduire l'empreinte carbone du campus

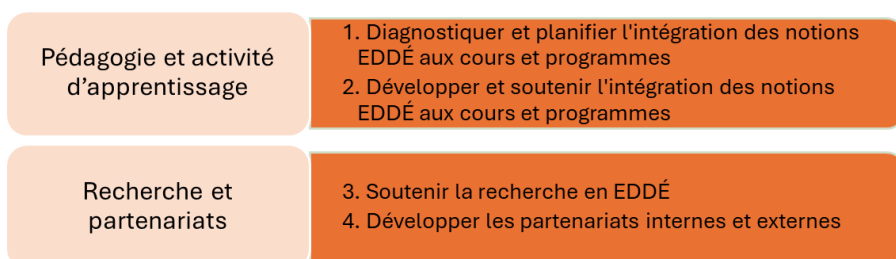
Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre opérationnel et seront combinées à des efforts transversaux de sensibilisation et de formation sur les enjeux environnementaux. Par exemple, le Cégep priorisera la mise en œuvre de la modernisation de la consigne et de la collecte sélective afin de répondre aux exigences gouvernementales.

Écologiser les cours et les programmes

Bonnes pratiques visant l'intégration des notions d'environnement, d'écocitoyenneté et de développement durable (EDDÉ) dans les cours et les programmes de formation générale et de formation continue.



Ci-dessous les deux axes d'intervention et les quatre objectifs durables à atteindre pour améliorer les pratiques pédagogiques et de recherche au Cégep de Rosemont et au Cégep à distance en misant sur les notions d'EDDÉ d'ici 2030.



Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre stratégique et orientées vers le développement graduel de partenariats et de projets pédagogiques sur l'EDDÉ. Par exemple un « Parcours écocitoyen » est actuellement en création dans le but d'intégrer des habiletés d'EDDÉ dans les cours de la formation générale.

Améliorer la santé et le bien-être de la communauté rosemontoise

Bonnes pratiques visant à réduire l'impact des activités rosemontoises sur la communauté ainsi qu'à améliorer l'inclusion, l'équité et le bien-être de toutes et tous.



Ci-dessous les trois axes d'intervention et les quatre objectifs durables à atteindre pour améliorer les pratiques en santé et bien-être, ainsi qu'en équité, diversité et inclusion (EDI) d'ici 2030.

Implication sociale	1. Augmenter l'implication communautaire
Santé et bien-être	2. Renforcer les pratiques en santé et le mieux-être au travail (SME) 3. Renforcer les pratiques en santé et le mieux-être aux études
Équité, diversité et inclusion	4. Améliorer les pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI)

Les actions qui seront mises en œuvre seront orientées vers les besoins et les enjeux sociaux répertoriés par la population étudiante, les équipes enseignantes et les membres du personnel du Cégep de Rosemont. Par exemple, plusieurs objectifs ont été identifiés en 2024 dans le nouveau *Plan d'action institutionnel en santé mentale* afin de mieux répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants en matière de santé mentale dans un contexte de réussite et d'engagement communautaire.

Institutionnaliser l'écologisation

Bonnes pratiques visant à optimiser l'intégration des principes de développement durable à la culture organisationnelle ainsi qu'à susciter l'engagement et la mobilisation de la communauté rosemontoise envers la durabilité.



Ci-dessous les trois axes d'intervention et les six objectifs durables à atteindre pour intégrer les principes de DD et améliorer les pratiques de gouvernance et de communication d'ici 2030.

Culture organisationnelle durable	1. Renforcer l'intégration des principes de DD à la culture organisationnelle 2. Accroître l'engagement et la mobilisation envers l'action durable
Gouvernance systémique	3. Mettre en place une équipe responsable de la mise en œuvre du PADD 4. Mettre en place les outils et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du PADD
Communication responsable	5. Intégrer les principes de DD aux communications internes et externes 6. Renforcer les communications liées à la démarche de DD

Les actions qui seront mises en œuvre sont principalement d'ordre stratégique afin de renforcer la structure organisationnelle, la communication responsable et la gouvernance systémique de la démarche et des actions en développement durable. Par exemple, le Cégep priorisera l'élaboration d'un plan de communication pour assurer la mise à jour des informations de DD sur le site Web ainsi que la publication périodique d'informations de suivi sur l'avancement et les retombées de la démarche de DD.

En plus de prendre des engagements ambitieux en faveur de la transition durable, cette démarche de développement durable traduit la volonté du Cégep d'accroître son exemplarité et sa résilience en adaptant ces activités pédagogiques et administratives aux enjeux sociaux et environnementaux contemporains.

Tout en respectant les principes de la *Loi sur le développement durable* du gouvernement québécois ainsi que nos engagements en tant que signataire des *Objectifs de développement durable* (ODD) des Nations unies, la démarche mettra sur des mesures intégrées de communication et de gouvernance pour assurer le succès et la pérennité du *Plan d'action en développement durable 2025-2030*.

Pour agir ou en savoir plus :

Consultez les informations sur le site Web du Cégep :

Cégep de Rosemont - Développement durable

Communiquez avec le *Bureau du développement durable* à l'adresse : dd@crosemont.qc.ca

Annie Picard

Conseillère en développement durable

Maxime Robert

Directeur adjoint en approvisionnement
et développement durable

